

Il est difficile d'avancer des données certifiées, mais il est vraisemblable que plus d'un million d'images d'enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuels circulaient en 2012 sur Internet, et notamment sur le dark web. Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'industrie de la pédopornographie en ligne génère en 2012 environ 50 000 nouvelles images avec une rentabilité de 250 millions de dollars. Si Internet n'a pas de frontières, la criminalité sur le web n'en a pas non plus. C'est pourquoi, **en décembre 2012**, 48 pays se sont associés pour sensibiliser les autorités au développement inquiétant des images montrant des abus sexuels sur des enfants.

Qui a lancé cette alliance ?



C'est l'ancienne commissaire européenne chargée des Affaires intérieures, **Cecilia Malmström** (2010 – 2014), et l'ancien ministre américain de la Justice, **Eric Holder** (2009- 2015), qui ont lancé cette initiative le 4 décembre 2012 à Bruxelles. Dans une déclaration en commun, les ministres de la Justice et de l'Intérieur de tous ces pays se sont engagés à combattre l'abus sexuel d'enfants en ligne, qui comprend la distribution, la commercialisation, la possession et la visualisation de la pornographie infantile sur Internet.

Qui est concerné ?

Parmi les 48 pays de cette alliance, il y a les 27 États membres de l'Union européenne, mais également des pays hors Union selon ce qui suit :

1. Les 27 États membres de l'UE
28. L'Albanie
29. L'Australie
30. Le Cambodge
31. La Corée du sud
32. La Croatie
33. Les États-Unis
34. La Géorgie
35. Le Ghana
36. Le Japon
37. La Moldavie

38. Le Monténégro
39. La Nouvelle- Zélande
40. Le Nigéria
41. La Norvège
42. Les Philippines
43. La Serbie
44. La Suisse
45. La Thaïlande
46. La Turquie
47. L'Ukraine
48. Le Vietnam

Les attendus de cette alliance

D'abord le partage d'un diagnostic : incapacité de chacun des États à lutter seul contre ce fléau international, omniprésence de ces crimes sur l'ensemble des réseaux sociaux, impuissance des juridictions nationales, constat d'échec devant la progression de la circulation générale de la pornographie infantile. L'utilisation de technologies sophistiquées et de protocoles de sécurité déjouent les efforts de la justice pour l'arrestation de ces criminels internationaux.

Puis une ambition : « Produire un effort commun et vraiment global pour combattre ce crime, poursuivre les criminels, protéger les victimes et prévenir de nouveaux crimes. »

Eric Holder, dans un communiqué publié à Bruxelles, précise : « Cette initiative internationale va permettre de renforcer nos ressources communes afin de traduire devant la justice davantage d'auteurs d'abus sexuels contre des enfants et d'identifier davantage de victimes, tout en s'assurant qu'elles reçoivent notre aide et notre soutien. »



Dix ans plus tard, quel bilan ?

Visiblement, l'alliance a été battue par « la Toile ». Le volume d'images pédopornographiques diffusées sur Internet est passé d'un million en 2012 pour le monde entier à plus de 45 millions rien qu'aux États-Unis ! Un phénomène devenu incontrôlé et incontrôlable. Le nombre d'images et de vidéos d'enfants abusés sexuellement, voire torturés, double quasiment d'une année sur l'autre. Les publications échappent au contrôle des autorités et les géants d'Internet ne font quasiment aucun effort pour les faire disparaître pendant qu'ils luttent contre la propagande terroriste. À peu près dans tous les pays, les organismes chargés de traquer ce crime sont en sous-effectif et sans réel budget pendant que le monstre grandit.

Même si la pédopornographie n'est pas récente, son expansion vient de l'explosion du numérique, de la multiplication des supports permettant les visionnages et le stockage. Les contenus criminels sont souvent transmissibles par des plateformes comme Facebook Messenger, le moteur de recherche Bing de Microsoft et le service de stockage Dropbox. Normalement, les GAFAM doivent faire des signalements lorsqu'ils identifient des contenus criminels, mais ils ne sont tenus de traquer ni les contenus, ni les diffuseurs.

■ Le dark web

En ce qui concerne le « dark web », les accès incontrôlés facilitent grandement les transactions ou diffusions de contenus pédopornographiques hors du champ des autorités. Il est vraisemblable que les actions de police poussent les internautes pédophiles vers cette partie obscure du Net.



■ Le réseau Skype

Les logiciels de « live-stream » comme Skype permettent aux prédateurs de ne plus prendre l'avion vers des pays d'Asie du Sud-Est. En quelques clics et après un paiement en ligne de quelques dollars, ces anciens touristes pédophiles regardent en direct des enfants se faire violer et torturer à 10 000 kms de leur confortable situation de nantis criminels. À noter que Skype était invité à un séminaire sur ce sujet, organisé par la France, à Singapour, en juin 2019, mais n'a pas daigné venir alors que Facebook était présent. Chacun en a déduit le peu d'intérêt de Skype pour le viol des enfants.

■ Et en France ?

La France est aujourd'hui le 3^e pays hôte de contenus pédopornographiques dans le monde derrière les Pays-Bas et les États-Unis ! L'association Point de Contact¹, qui signale aux autorités des contenus illicites, affirme avoir signalé plus de 11 000 URL menant à des contenus d'exploitation et d'abus sexuels sur mineurs en 2019. Les victimes étaient des mineurs de moins de 13 ans dans 80% des cas.

¹ <https://www.pointdecontact.net/>

▪ Twitter et Facebook

Sur Twitter, le nombre d'images et de vidéos pédopornographiques ne cesse d'augmenter malgré un « suivi rapproché » de ce réseau. De même pour l'application Telegram, où tout le monde peut s'échanger des dossiers (photos, vidéos) sans contrainte.

Sur Facebook, Twitter ou encore des services de messagerie comme Gmail, détecter des images pédopornographiques se fait sur la base du volontariat des internautes lorsqu'ils signalent « une inquiétude » ou une image « inappropriée ».

▪ RGPD contre pédocriminalité

Récemment, le Contrôleur européen de la protection des données, **Wojciech Wiewiorowski**, a vivement critiqué le projet de la Commission européenne pour lutter contre les contenus pédophiles en juillet dernier. En effet, celui-ci estime que « *les mesures proposées pour détecter des sollicitations d'enfants dans le cadre de services de communications interpersonnelles (messageries) sont extrêmement préoccupantes* ». La protection des données personnelles semble donc bien plus critique pour Monsieur Wiewiorowski que le viol et la torture d'enfants.



Discussion

On remarque que la Russie ne fait pas partie de l'alliance alors qu'elle présente plus de 9500 sites et pages web pédopornographiques d'après l'ONG russe « Ligue de l'Internet sans danger ». Malgré ce premier blocage des 48 pays, Internet est devenu une jungle où l'enfant est martyrisé, violé, anéanti, sans que personne le protège vraiment.

Charlène Paratore – Août 2022

Sources :

- **Le Figaro** - <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/12/04/97001-20121204FILWWW00492-alliance-contre-la-pedophilie-sur-le-net.php>
- **Le Monde** - https://www.lemonde.fr/ameriques/article/2012/12/03/une-alliance-internationale-scellee-contre-la-pedopornographie-sur-le-web_1799165_3222.html
- **BFM TV** - https://www.bfmtv.com/tech/actualites/donnees-personnelles/la-plan-anti-pedopornographie-de-l-europe-juge-risque-pour-la-protection-des-donnees-personnelles_AD-202208040176.html
- **TV5 Monde** - <https://information.tv5monde.com/info/la-pedopornographie-sur-internet-un-phenomene-qui-explose-aux-etats-unis-324399>
- **RTL** - <https://www.rtl.be/info/monde/europe/pedopornographie-une-alliance-mondiale-pleine-de-bonne-volonte--329912.aspx>
- **La Croix** - https://www.la-croix.com/Actualite/France/L-Union-europeenne-et-les-Etats-Unis-lancent-une-alliance-mondiale-contre-la-pedo-pornographie-_NG_-2012-12-07-885027